



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 8 mars 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 8 mars 2017 sous la présidence de Rémi Haquin. Au vu de la conjoncture et de la situation des marchés internationaux, les nouvelles prévisions de FranceAgriMer pour la campagne commerciale française 2016/17 ont été validées.

Campagne commerciale française 2016/17 : les fabricants d'aliments du bétail incorporent davantage de céréales dans leurs formulations, en raison des taux de protéines élevés

Sur le marché français, les prévisions d'utilisations de **blé tendre** par l'amidonnerie et les fabricants d'aliments du bétail restent inchangées par rapport au mois dernier, à respectivement 2,75 millions de tonnes (Mt) et 5,5 Mt. Les prévisions d'utilisations par la meunerie française sont ajustées à la hausse à près de 4,9 millions de tonnes (+ 40 000 tonnes par rapport au mois dernier), au vu des utilisations depuis le début de la campagne.

Les prévisions de ventes de blé vers nos partenaires européens sont sensiblement révisées à la baisse à 5,75 Mt (- 275 000 tonnes par rapport au mois dernier), compte-tenu des ventes réalisées depuis le début de la campagne. Les prévisions sont notamment revues à la baisse à destination de l'Italie mais aussi des Pays-Bas qui n'acceptent pas de blé en deçà d'un poids spécifique de 70.

À l'inverse, les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont une nouvelle fois révisées à la hausse à 5 Mt (+ 100 000 tonnes par rapport au mois dernier), suite aux premiers chargements français intervenus vers l'Égypte. Le stock de fin de campagne pourrait s'alourdir à près de 3 millions de tonnes, sauf regain de dynamisme des ventes de blé français d'ici la fin juin.

Les prévisions **d'exportations d'orges** vers les pays tiers sont également portées à 2 Mt, soit 200 000 tonnes de plus que le mois dernier, compte-tenu des embarquements à fin février qui atteignent 1,3 Mt. À l'inverse, les prévisions de ventes d'orges vers l'Union européenne sont révisées à la baisse à moins de 2,7 Mt (- 100 000 tonnes par rapport au mois dernier). Par ailleurs, l'utilisation d'orge par les fabricants d'aliments du bétail français est revue à la hausse à 1,5 Mt (+ 200 000 tonnes par rapport à février). Les fabricants d'aliments du bétail préfèrent en effet incorporer davantage de céréales en alimentation animale cette année, compte tenu des taux de protéines élevés, en remplacement de tourteaux de soja moins attractifs en termes de prix. Le stock de fin de campagne, pourrait, dans ces conditions s'alléger à moins de 1,7 Mt.

L'utilisation **de maïs** par les fabricants d'aliments du bétail français est également révisée à la hausse à 2,3 Mt (+ 100 000 tonnes par rapport au mois dernier). Malgré une très légère baisse des prévisions d'exportations de maïs vers l'Union européenne et vers les pays tiers, le stock de fin de campagne de maïs pourrait fléchir en deçà de 2 millions de tonnes, niveau historiquement bas.

État des cultures pour la récolte 2017

Céré'Obs, outil qui permet de suivre les céréales du semis jusqu'à la récolte, a repris ses notations et publications depuis le 17 février 2017, à la sortie de l'hiver. Malgré un mois de janvier rigoureux, avec des températures en deçà des normales saisonnières, et un déficit hydrique quasi général sauf dans le Sud-Est de la France, les conditions de culture étaient bonnes à très bonnes, à la fin février pour 93 % des surfaces semées en blé tendre, 90 % des surfaces semées en orges d'hiver et 82 % des surfaces semées en blé dur, cette dernière céréale ayant localement souffert des adversités de la météo en Midi-Pyrénées (déficit hydrique au moment des semis puis inondations). Suite à des semis plus tardifs, le blé dur est un peu en retard par rapport à l'an dernier en termes de développement.

Pour suivre l'évolution de l'état des cultures jusqu'à la récolte, consulter chaque vendredi le nouveau rapport hebdomadaire de Céré'Obs sur <https://cereobs.franceagrimer.fr>.

Projet agro-écologique pour la France : quelle déclinaison pour les filières agricoles ?

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, a présenté aux membres du conseil spécialisé pour la filière céréalière le projet agro-écologique pour la France, défini dans la loi d'avenir et destiné à répondre aux défis de l'agriculture française en combinant performance économique, environnementale, sanitaire et sociale.

Lors du comité national d'orientation stratégique du 12 avril 2016, a été ouvert un nouveau chantier pour articuler agro-écologie et politique de filière, avec pour objectif la reconnaissance de l'engagement des filières. Afin d'évaluer cet engagement, a été proposée une grille d'analyse portant sur le caractère partenarial de la démarche de filière, l'amont agricole à partir des pratiques listées dans l'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations agricoles, l'aval à partir d'indicateurs de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ainsi que sur les modalités de suivi des engagements.

Un appel aux démarches volontaires en vue de leur reconnaissance sera lancé à l'occasion du prochain comité national d'orientation stratégique, prévu en avril.

Suite à cette information, le groupe coopératif Vivescia a évoqué devant le conseil sa stratégie « agriculture durable », qui vise à accompagner ses agriculteurs adhérents vers des pratiques innovantes, économiquement rentables et respectueuses de l'environnement pour proposer aux consommateurs et aux clients un produit qui réponde à leurs exigences. Vivescia est membre du cluster « Agroressources et Bioéconomie demain » qui fédère de nombreux acteurs économiques de la Région Grand Est ainsi que les acteurs de la recherche, du développement et de la formation, qui ont pour ambition de produire des agroressources en restant compétitif et respectueux de l'environnement, par l'innovation. Ce cluster développe un réseau d'acquisitions de références et de transfert en s'appuyant sur une ferme agro-écologique pilote implantée sur une ancienne base aérienne reconvertie en pôle de recherche agronomique.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au conseil spécialisé du 8 mars 2017 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr